



## CERTIFICAT DE GARANTIE

### DONNÉES DU BÉNÉFICIAIRE DE LA GARANTIE (Utilisateur du trailer)

|          |         |
|----------|---------|
| NOM:     | V.A.T.: |
| ADRESSE: |         |
| EMAIL:   | TEL.:   |

### DONNÉES DU VENDEUR

|      |       |
|------|-------|
| NOM: | PAYS: |
|------|-------|

### DONNÉES DU TRAILER

|                                |       |
|--------------------------------|-------|
| MODÈLE:                        | O.P.: |
| NUMÉRO DE CHASSIS:             |       |
| DATE DE FABRICATION:           |       |
| DATE DU DÉBUT DE LA GARANTIE*: |       |

*\*La date de début de la garantie correspond à la date d'immatriculation du véhicule avec un délai maximal de 90 jours dès la date de fabrication, qui sera considérée la date limite du début de la garantie.*

CE CERTIFICAT GARANTIT LE BON FONCTIONNEMENT CONTRE TOUT DÉFAUT DE FABRICATION DU TRAILER DÉCRIT CI-DESSUS PENDANT LA PÉRIODE, COMME GÉNÉRAL, D'UNE ANNÉE\* À PARTIR DE LA DATE DU DÉBUT DE LA GARANTIE.

LA GARANTIE SERA SOUMISE AUX CONDITIONS ET EXCLUSIONS DÉCRITES AU VERSO.

LA PRÉSENTATION DE CE CERTIFICAT, CORRECTEMENT REMPLI, EST UNE CONDITION INDISPENSABLE POUR ÉMETTRE QUELQUE DEMANDE DE GARANTIE.

### OBSERVATIONS:

|  |  |
|--|--|
|  |  |
|--|--|

SIGNATURE ET TIMBRE DU FABRIQUANT :

SIGNATURE DU BÉNÉFICIAIRE:

DATE:



## Conditions de garantie:

1. Cette garantie couvre les trailers fabriqués par ROJO TRAILER et ses parties.
2. Elle inclut les éléments et la main d'œuvre nécessaires pour son remplacement ou réparation, pendant une période de douze mois dès la date de début, pour une utilisation du trailer d'un maximum de 9 heures/jour et 5 jours/semaine, et pendant une période de 6 mois pour des cycles d'utilisation supérieures, en utilisant toujours les éléments fournis par ROJO TRAILER et les temps convenus préalablement, conforme aux instructions du document « Procédure pour la Demande de Garantie »
3. Il est exclu quel qu'autre dépense qui ne fait pas partie de manière exclusive à la réparation du trailer comme des déplacements, des grues, des expertises, etc. à l'atelier attribué par ROJO TRAILER,
4. Il est compétence exclusive de ROJO TRAILER l'acceptation de la garantie et l'assignation de l'atelier où elle sera exécutée.
5. Le bénéficiaire de la garantie ne pourra pas réclamer le prêt d'aucun véhicule de substitution, pendant la période d'exécution de la réparation en garantie. Également, ils sont exclus les coûts de immobilisation des véhicules.
6. La garantie des éléments incorporés au trailer comme les essieux, les suspensions, l'EBS, les pneumatiques, etc. est soumise aux conditions du fabricant de ceux-ci. Cette garantie ne pourra jamais être inférieure à la garantie donnée par ROJO TRAILER

## Exclusions et restrictions:

1. La garantie ne couvre pas les pannes ni les dommages créés par des tiers ou par des forces externes. Elle ne couvre pas non plus, des accidents ou des dommages provoqués par la mauvaise utilisation, l'incompétence du conducteur ou le non-suivi des instructions détaillées sur notre Manuel d'Utilisation, ni s'il est soumis à des surcharges ou à un effort non approprié du trailer.
2. La garantie ne couvre pas les pièces soumises à une usure normale, comme des plaquettes, des disques, des tambours de frein, des lampes d'éclairage, des joints d'étanchéité, des douilles, et en général tout élément susceptible d'usure à l'usage normal.
3. La garantie ne couvre pas des dommages sur la peinture résultant de coups, rayures, frictions, effets de gravier, érosion au sel, acide, détergents, dissolvants, lavages vapeur ou tout autre produit que pourrait accélérer la dégradation de la peinture.
4. La garantie ne couvre pas les véhicules modifiés par des tiers, sans l'autorisation expresse de ROJO TRAILER. Également les dommages originaires ou en relation avec l'incorporation des composants non fournis et autorisés par écrit par ROJO TRAILER.
5. Il sera un motif de perte de garantie la non réalisation des révisions indiquées au Manuel d'Utilisation fourni. Ces révisions seront toujours à la charge du bénéficiaire de cette garantie.
6. Les réparations ou interventions sur le trailer, réalisées en dehors du pays d'acquisition, seront payés par l'utilisateur ou bénéficiaire de cette garantie. Après, la facture et les composants remplacés à ROJO TRAILER seront envoyés pour son examen et acceptation. En cas d'accord, la garantie sera concédée total ou partiellement selon les conditions d'origine du pays d'acquisition et ses tarifs.